OFFICIEL.

JOURNAL EXÉCUTIF DU SÉNAT.

Première Session—Troisième Législature.

MARDI, 5 mars 1850.

Lecture est faite des messages suivants reçus du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 1er mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, la nomination de Jacob B. Matthews comme avocat de district pour le douzième district judiciaire, à la place de J. C. C. Sharps qui a résigné.

Signé, JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 1er mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement la nomination de J. N. Lea, comme juge du 2d district de la Nile-Orléans, à la place de E. A. Canon, décédé. M. Lea fut nommé par mon prédécesseur, pendant le recès de la Législature, pour remplir la vacance occasionnée ainsi qu'il est dit plus haut, mais il paraît que son nom a été omis dans le message envoyé au Sénat, contenant les nominations faites pendant le recès de la Législature.

Signé, JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 4 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, les nominations suivantes :

George W. Dorsey, notaire public pour le 3e district, dans la paroisse de Franklin.

John N. Leeche, notaire public dans et pour la paroisse de Barnville.

Sanders D. Oliver, notaire public pour le district No 8, dans la paroisse de Carroll.

Adolphe Harrison, notaire public dans et pour la paroisse de Ouest-Bâton-Rouge.

Antoine Bruno, notaire public dans et pour la paroisse de St. Martin.

Archibald Bell, notaire public dans et pour la paroisse d'Iberville.

Albert Voorhies, notaire public dans et pour la paroisse de St. Martin, à la place de Char. M. Olivier, qui est membre de la Législature.

Signé, JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 5 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumet pour votre avis et consentement les nominations des personnes suivantes, comme notaires publics dans et pour la paroisse et la ville de la Nile-Orléans, savoir :

Hilary B. Cenas, pour remplir en propre vacance.

Théodore O. Stark, à la place de William Christy, dont la commission est expirée.

Joseph Cuvillier, pour remplir sa propre vacance.

Jean Agasse, pour remplir sa propre vacance.

Thomas Layton, à la place de Adolphe Mazureau, dont la commission est expirée.

A. Dreyfous, pour remplir sa propre vacance.

Wm Monaghan, à la place de Daniel J. Riccardo, dont la commission est expirée.

H. R. Kelly, à la place de J. P. Gilly, à dater du 3 mai 1851.

Philip Lacoste, pour remplir sa propre vacance.

A. D. Dorocourt, pour remplir sa propre vacance.

A. A. Baudouin, à la place de Félix Percy, dont la commission est expirée.

William Shannon, à la place de Davis Corcoran, qui a resigné.

John E. Holland, pour remplir sa propre vacance.

A. E. Bienvenu, remplir sa propre vacance, à dater du 3 mai 1851.

Hermann Lucas, pour remplir sa propre vacance.

Adolphe Boudousquié à la place de Charles Boudousquié, dont la commission est expirée.

John Claiborne, à la place de J. P. Labarre, dont la commission est expirée.

James Graham, à la place de Joseph H. Boisdé, qui a resigné.

Je nomme aussi James Taylor et R. M. McCarty, notaires publics dans et pour la paroisse de St. Martin

John H. McCaa, notaire public dans et pour la paroisse d'Ouest-Bâton-Rouge.

William H. Patten, notaire public dans et pour la paroisse de St. Landry.

James J. Nelson, notaire public dans et pour la paroisse d'Ascension.

John Holmes, } inspecteur de bœuf et
Auguste Bozant, } de porc pour la
John Handlair, } Nouvelle-Orléans.

Signé, JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 4 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, les nominations suivantes :

George W. Dorsey, notaire public pour le 3e district, dans la paroisse de Franklin.

John N. Leeche, notaire public dans et pour la paroisse de Barnville.

Sanders D. Oliver, notaire public pour le district No 8, dans la paroisse de Carroll.

Adolphe Harrison, notaire public dans et pour la paroisse de Ouest-Bâton-Rouge.

Antoine Bruno, notaire public dans et pour la paroisse de St. Martin.

Archibald Bell, notaire public dans et pour la paroisse d'Iberville.

Albert Voorhies, notaire public dans et pour la paroisse de St. Martin, à la place de Char. M. Olivier, qui est membre de la Législature.

Signé, JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 5 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumet pour votre avis et consentement les nominations des personnes suivantes, comme notaires publics dans et pour la paroisse et la ville de la Nile-Orléans, savoir :

Hilary B. Cenas, pour remplir en propre vacance.

Théodore O. Stark, à la place de William Christy, dont la commission est expirée.

Joseph Cuvillier, pour remplir sa propre vacance.

Jean Agasse, pour remplir sa propre vacance.

Thomas Layton, à la place de Adolphe Mazureau, dont la commission est expirée.

A. Dreyfous, pour remplir sa propre vacance.

Wm Monaghan, à la place de Daniel J. Riccardo, dont la commission est expirée.

H. R. Kelly, à la place de J. P. Gilly, à dater du 3 mai 1851.

Philip Lacoste, pour remplir sa propre vacance.

A. D. Dorocourt, pour remplir sa propre vacance.

A. A. Baudouin, à la place de Félix Percy, dont la commission est expirée.

William Shannon, à la place de Davis Corcoran, qui a resigné.

John E. Holland, pour remplir sa propre vacance.

A. E. Bienvenu, remplir sa propre vacance, à dater du 3 mai 1851.

Hermann Lucas, pour remplir sa propre vacance.

Adolphe Boudousquié à la place de Charles Boudousquié, dont la commission est expirée.

John Claiborne, à la place de J. P. Labarre, dont la commission est expirée.

James Graham, à la place de Joseph H. Boisdé, qui a resigné.

Je nomme aussi James Taylor et R. M. McCarty, notaires publics dans et pour la paroisse de St. Martin

John H. McCaa, notaire public dans et pour la paroisse d'Ouest-Bâton-Rouge.

William H. Patten, notaire public dans et pour la paroisse de St. Landry.

James J. Nelson, notaire public dans et pour la paroisse d'Ascension.

John Holmes, } inspecteur de bœuf et
Auguste Bozant, } de porc pour la
John Handlair, } Nouvelle-Orléans.

Signé, JOSEPH WALKER.

Sur motion de M. Hereford, le Sénat s'occupe de la nomination de Chas. N. Rowley, Adjudant et Inspecteur General de l'Etat.

M. Bryce, président pro tem au fauteuil.

MM. Adams, Gaudet,
Beebe, Harrison,
Chambliss, Hereford,
Coe, Lacoste,
Dauney, Peck,
Dorsey, Philips,
Drew, Richardson,
Dufour, Sigur,
Gardere, Swayze,
Waddill, Thibodeaux,

votent en faveur de cette nomination—8 voix.

M. Waddill demande à ne pas voter, et M. Moore retire de voter, étant d'opinion que le Sénat a pas le droit de s'occuper de cette nomination, ayant déjà agi sur la dite nomination.

La dite nomination est confirmée et le Gouverneur en est informé.

Sur motion de M. Swayzé, le secrétaire est requis de s'informer auprès du Gouverneur, pour remplir quelle vacance la nomination de Joel Sandoz, a été faite comme notaire public dans et pour la paroisse de St-Landry.

JEUDI, 7 mars 1850.

On lit les messages suivants reçus du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 6 mars 1850.

Au Sénat.

J'ai l'honneur de prévenir le Sénat que le nommé Joel Sandoz, notaire public dans et pour la paroisse de St-Landry,

Se détitude à retirer le nom de John Claiborne comme notaire public dans et pour la ville de la Nile-Orléans, et y substituer celui de C. J. Addi, à la place de P. P. Labarre.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 7 mars 1850.

Au Sénat.

Dans le courant de l'année 1839, Isabella Gillespy a signé une obligation de $1500 pour la comparution de Joseph Hamilton York devant le Juge criminel du 1er District, accusé d'avoir passé un billet de banque contrefait; l'obligation a été forfaite à cause de la non-comparution de York, le 30 décembre 1839, et le jugement enregistré. Sur ce, Isabelle Gillespy présente une pétition à la Cour criminelle du 1er District, demandant à être déchargée de la faillite à cette mise de cote, et la dite Cour ne s'en est pas plus.

Dernièrement cette pétition fut encore mise devant la Cour du 1er District de la Nile-Orléans, laquelle refuse de décharger la pétionnaire, donnant pour raison qu'elle ne pouvait pas annuler le jugement de l'ancienne Cour criminelle, et que la pétition présenter par elle à la Cour, il y a quelque année, n'a pas été enregistrée, le Greffier n'ayant pas signé son nom sous la date de l'enregistrement.

Dans l'année 1846 il y a un bill intitulé "Acte en faveur de Isabella Gillespy" fut présenté au Sénat par Thom. M. M. Reynolds, mais ne passa pas par le manque de temps.

Pour les raisons données dans la pétition ci-joint, je le Sénat y soulaire, l'accordera à la dite Isabella Gillespie la remise de la forfeiture de son obligation de $1500 fourni à la Cour criminelle comme caution de Jos. Hamilton York.

Signé, JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 6 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement les nominations suivantes : savoir, Joseph Dubuc, Inspecteur de poids et mesures pour la ville de la Nile-Orléans; Urbain Plauché, inspecteur de poids et mesures pour la Seconde Municipalité de la Nouvelle-Orléans.

Etienne Clermont, inspecteur de poids et mesures pour la Troisième Municipalité de la Nouvelle-Orléans.

Joseph Boyer, inspecteur et jauger des liqueurs pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

John Rice, inspecteur des poids et mesures pour la paroisse de Jefferson.

Bryce, au fauteuil.

MM. Adams, Dufour, Duncan,
Beebe, Gardère,
Boudousquié, Harrison,
Butler, Lacoste,
Cade, Moore,
Chambliss, Peck,
Clark, Phillips,
Cole, Richardson,
Dauney, Sigur,
Dorsey, Swayzé,
Drew, Taiman,
Dufour, Thibodeaux,
Gardere, et Waddill, votent en faveur de dites nominations—36 voix; pas d'opposition.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées.

Sur motion, le Sénat s'occupe des nominations suivantes en même temps, savoir :

G. J. Adde,
Théodore O. Stark,
Thomas Layton,
William Monaghan,
H. B. Kelly,
A. A. Baudouin et
Adolphe Boudousquié, notaires publics dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

M. Ricker au fauteuil.

MM. Ricker, Duncan,
Adams, Gardère,
Beebe, Harrison,
Bryce, Lacoste,
Butler, Moore,
Cade, Peck,
Chambliss, Philips,
Coe, Richardson,
Dauney, Sigur,
Dorsey, Swayzé,
Drew, Taiman,
Dufour, Thibodeaux,
Gardere, et Waddill, votent en faveur des dites nominations—36 voix.

Et M. Dufour vote contre—1 voix.

En conséquence elles sont approuvées et confirmées.

M. Dufour donne les raisons suivantes, lesquelles, sur motion, sont mises sur le journal :

Je soussigné vote contre toutes les nominations précédentes, parce qu'il est d'opinion que les notaires publics ne devraient pas être déplacés sans des raisons valables, parce que les notaires publics sont plutôt hommes de profession, étant sous la surveillance de l'Etat, qu'officiers salariés, et de plus, parce que la tentative faite en ce moment pour la première fois, de changer les notaires publics sans juste cause, tend à désorganiser un des départements les plus importants de nos lois civiles.

(Signé) CYPRIEN DUFOUR.

Sur motion de M. Chambliss, le Sénat s'occupe de la recommandation du Gouverneur de commuer la peine de mort, à laquelle l'esclave Jerry fut condamné, en un emprisonnement pour la vie.

M. Ricker au fauteuil :

MM. Ricker, Dufour,
Adams, Duncan,
Beebe, Gardère,
Bryce, Harrison,
Butler, Lacoste,
Cade, Moore,
Chambliss, Richardson,
Clark, Swayzé,
Cole, Taiman,
Dauney, Thibodeaux et
Drew, Waddill,

votent en faveur de commuer la peine—20 voix, et

MM. Dorsey et Taiman, votent contre—2 voix.

En conséquence le Sénat donne son concours à la dite commutation, et le Gouverneur en est informé.

On le prévient aussi que le Sénat a approuvé et confirmé les nominations qui précèdent.

Sur motion de M. Moore, le secrétaire est requis d'informer le Gouverneur, que Jas. Taylor et R. M. McCarty, nommés par lui notaires publics dans et pour la paroisse de St-Martin, n'étaient pas citoyens de la dite paroisse.

M. Swayzé offre la resolution suivante, que l'on lit et elle est adoptée :

"Résolu par le Sénat en séance exécutive, que le Gouverneur est requis de faire savoir au Sénat, si la nomination de Joël Sandoz, comme notaire public dans et pour la paroisse de St-Landry, a été faite pour remplir une vacance, et dans ce cas, quelle vacance; et le secrétaire du Sénat est en et demeure par le présent requis de transmettre une copie de cette résolution au Gouverneur.

Le secrétaire transmet une copie de la résolution précédente au Gouverneur.

Il donne de plus le Gouverneur que James Taylor et R. M. McCarty, nommés notaires dans et pour la paroisse de St-Martin, n'étaient pas citoyens de la dite paroisse.

LUNDI, 11 mars 1850.

On fait la lecture des messages suivants reçus du Gouverneur :

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 11 mars 1850.

Au Sénat.

Il paraît par la pétition ci-jointe que Samuel Duty fut trouvé coupable à la session du mois de mai de la Cour de District pour la paroisse de Claiborne (1849) d'amsau avec une arme dangereuse, et condamné à cinq mois d'emprisonnement dans la prison de paroisse, et à une amende de cent piastres, et il paraît de plus que le dit Duty a fini son terme d'emprisonnement et que par sa grande indigence il lui a été impossible jusqu'à présent de payer son amende, ainsi que vous le verrez par la pétition de l'hon. R. M. Drew;

En conséquence, si le Sénat y consent, je lui ferai remise de l'amende.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 11 mars 1850.

Au Sénat.

Avec l'avis et du consentement du Sénat, je nomme J. W. J. Richardson, juge de district dans et pour le 10me district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, pour le terme non-fini du juge Alonzo Snyder.

Signé JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 11 mars 1850.

Au Sénat.

Je demande à corriger l'erreur faite dans la nomination de James Taylor et de R. M. McCarty, notaires publics; le nom de St-Martin a été mis par erreur pour celui de Ste-Marie.

Je vous fais savoir de plus que le nom de McManus a été mis par erreur à la place de celui de R. M. McCarty.

Je nomme, si le Sénat y consent, Wm. J. Hamilton notaire public pour la paroisse de De Soto.

François Moreau, notaire public pour la paroisse de Plaquemines.

Docteur S. A. Smith, membre du bureau de médecine pour le district ouest de la Louisiane, à la place du docteur Joseph Hale, qui a résigné.

(Signé) JOSEPH WALKER.

Sur motion de M. Drew et après dispense des règles, le Sénat s'occupe de la recommandation du Gouverneur, de remettre l'amende imposée à Samuel Duty.

M. J. G. Bryce, président pro tem. au fauteuil.

MM. Adams, Harrison,
Beebe, Hereford,
Cade, Moore,
Chambliss, Richardson,
Clark, Ricker,
Cole, Sigur,
Dauney, Swayzé,
Drew, Taiman,
Dufour, Van Wickle et
Gardere, Waddill,
Gaudet,

Votent en faveur de remettre ladite amende—24 voix. Pas de votes contre.

En conséquence le Sénat donne son concours à ladite recommandation et l'amende est remise.

Sur motion de M. Chambliss et après dispense des règles, le Sénat s'occupe de la nomination de J. N. J. Richardson, juge de district dans et pour le 10me district judiciaire, pour le terme non fini du juge Snyder.

M. Bryce au fauteuil.

MM. Adams, Gaudet,
Beebe, Harrison,
Butler, Hereford,
Cade, Moore,
Chambliss, Richardson,
Clark, Ricker,
Cole, Sigur,
Dauney, Swayzé,
Drew, Taiman,
Dufour, Van Wickle,
Gardere, et Waddill,

votent en faveur de la remise de l'amende—21 voix.

Et M. Waddill vote contre—1 voix.

Ledit pardon est en conséquence accordé et l'amende remise.

Sur motion de M. Hereford, le Sénat s'occupe de la recommandation de pardonner Adam Larkin.

M. Bryce au fauteuil.

MM. Beebe, Hereford,
Chambliss, Moore,
Cole, Ricker et
Dauney, Waddill,
Harrison,

Votent en faveur du pardon—9 voix, et

MM. Adams, Gaudet,
Butler, Harrison,
Cade, Clark, Richardson,
Drew, Sigur,
Dufour, Swayzé,
Gardere, Taiman et
Van Wickle,

Votent contre—13 voix. Ledit pardon n'est ni accordé ni refusé.

Le secrétaire informe le Gouverneur que le Sénat approuve la nomination de J. N. J. Richardson.

Il informe de plus le Gouverneur que le Sénat donne son concours à la remise d'amende à Samuel Duty et que le Sénat consent au pardon donné à Jean Debourdieu et à la remise de l'amende à lui imposée.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 12 mars 1850.

Au Sénat.

En réponse à votre 8de résolution de 7 courant, me demandant si la nomination de Joël Sandoz comme notaire public pour la paroisse de St-Landry, a été faite pour remplir une vacance, et dans ce cas quelle vacance, je vous fais savoir que je n'avais pas l'intention de nommer M. Sandoz pour une vacance, mais comme notaire additionnel pour la paroisse de St-Landry, et après mûre délibération je demande la permission de retirer son nom.

Et je vous nomme en place, pour votre avis et consentement, le nom de John Bickham comme notaire public pour la paroisse de St-Landry, à dater du 7 courant.

Jacques Morel, renommé notaire public pour la paroisse d'Assomption.

(Signé) JOSEPH WALKER.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.
Baton-Rouge, 13 mars 1850.

Au Sénat.

Je soumets pour votre avis et consentement, les personnes nommées comme notaires publics dans et pour la ville de Nouvelle-Orléans, savoir :

Eustache H. Lewis, pour remplir un propre vacance.

James Foulhouze, pour remplir la vacance de J. V. Houton, dont le terme d'office est expiré.

Amédée Decatel, pour remplir sa propre vacance;

O. Dreux pour remplir en propre vacance;

A. J. Guirot, pour remplir la vacance de Théodore Guyot, dont la commission est expirée;

John Claiborne, pour remplir la vacance de Leclerc Hermann, dont la commission est expirée;

Paul E. Larouche, pour remplir en propre vacance;

A. Chiapella, pour remplir en propre vacance;

W. L. Poole, pour remplir la vacance de John Crayne, dont la commission est expirée;

Alex. Cuvillier, pour remplir la vacance de Edouard Barnett, dont la commission est expirée;

Horatio Davis, pour remplir en propre vacance;

Denis Prieur, pour remplir en propre vacance;

C. A. Talarie, pour remplir la vacance de G. Moreau, dont la commission est expirée;

Bernard Phillips, pour remplir en propre vacance;

Robert M. Leesher, nouvelle nomination;

Oliver H. Perry, nouvelle nomination;

Michael Guernon, nouvelle nomination;

George Lagesbell, nouvelle nomination;

Josh Moss, nouvelle nomination;

James H. Benthnan, nouvelle nomination;

William P. Cherry, notaire public pour la paroisse de Catahoula;

A. L. Bienyhnest, notaire public pour la paroisse de Rapides;

Je nomme aussi Joseph W. Walker, pour remplir la vacance dans le Bureau d'administrateurs de l'Université de la Louisiane, occasionnée par la mort de Joel Preston W. Farrar;

(signé) JOSEPH WALKER.

Sur motion le Sénat s'occupe en même temps des nominations suivantes :

Chrétian Riner et W. M. Slater, notaires publics pour la paroisse de Catahoula.

James J. Nelson, notaire public pour la paroisse d'Ascension;

François Moreau, notaire public pour la paroisse de Plaquemines;

Dr. S. A. Smith, membre du Bureau médical pour le District-Ouest de la Louisiane;

L'honorable J. G. Bryce, président pro tem au fauteuil :

MM. Adams, Gaudet,
Beebe, Harrison,
Boudousquié, Hereford,
Butler, Lacoste,
Cade, Moore,
Caulfield, Peck,
Chambliss, Ricker,
Clark, Richardson,
Cole, Sigur,
Dauney, Swayzé,
Drew, Taiman,
Dorsey, Thibodeaux,
Dufour, Van Wickle,
Gardere, et Waddill,

Votent en faveur des dites nominations.—26 oui.—Point de non.

Elles sont en conséquence approuvées et confirmées et le Gouverneur en est informé.

J. FAIVRE, facteur de pianos.
BREVETÉ A PARIS.

Pour le système en fer perfectionné.

L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICOLO demi oblique. Il garantit l'avantage de son système en fer, spécial sous tous les rapports, lusqu'en puissent dire quelques personnes peu connaisseurs, et en faire, du reste, entendre, et d'une pureté remarquable.

J. FAIVRE également en magasin des pianos PLEYEL ET ERARD à des prix modérés avec bordures de barres montantes de sapin de Riga, double de chêne de Russie, et le sommier croisé en sens contraire, système qui, du reste n'est autre que celui qui a toujour s été employé.

J. FAIVRE, 47 rue Conti,
entre Chartres et Passage de la Bourse

29 nov — entre Chartres et Passage de la Bourse

J. ETERNOD & Cie
Nos 8 & 10, RUE CONTI,
Magasin de Marchandises Sèches pour Planteurs et Marchands de la Campagne.

GRAND assortiment de marchandises américaines, anglaises, françaises et suisses, telle que cotonnades et blanc, cotonades, indiennes, mousselines laine, jaconas et artiles de fantaisie.

Chapeaux, Panama, Feuille d'Italie, Latanier et Camièches, pour parures d'habitations.

Vins et Liqueurs en cercles.

VINS de Bordeaux rouge et blanc en barriques et en demi bouteilles, Cognac en pipes, demi pipes et quarts de pipes, des meilleures marques, Kirsch et absinthe Suisses, vin du Rhin, &c.

BILLARDS.

Grande réduction de prix :

BILLARDS neufs, en acajou massif, avec toutes les fournitures, $300.

Garnitures de bandes en gomme élastique, patentes, supérieures à celles employées jusqu'à ce jour et garanties pour la durée du coup de la bille, le tout appliqué sur les bandes, prix : $22.

On trouvera constamment en magasin, des billards d'occasion, des jeux de boules neufs, et des billes usées et neuves. On se charge aussi de tourner différentes ouvrages, tels que boule en Gayac pour jeu de tirer pu alleys, &c.

1 Mav B. ANTOGNINI.

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Mayenne, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.

Savoir

125 Charrues de Hall fer battu, sans couter.

103	"	"	" " avec " No 1 $5 50
67	"	"	" " " " 1 7 00
28	"	"	" " " " 2 9 50
8	"	"	" " " " 3 12 00
13	"	"	" Flukys " No. 1 14 00
10	"	"	" Sub soil " No 2 15 00
75	"	"	" Ballenger en fer batte sans couter. No 1 5 50
150	"	"	" " avec couter. No 2 6 50
98	"	"	" " " " No 1 7 00
			" " avec couter.
52	"	"	" " " " No 2 8 50
			" " avec couter.
15	"	"	" Plodes " No 3 17 00
11	"	"	" " " " No 1 12 00
10	"	"	" Ballenger (Yankee extended Bar.) No 1 12 00
98	"	"	" " " " Extended bar No 2 4 7
81	"	"	" " " " Extended bar No 2 4 75

Ils ont en magasin 57 paires de roues avec essieux en fer, en grandeur de 2 à 5 pouces, et 99 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Aussi, 5 wagons complets avec essieux en fer, prix, $140 chacun.

2 Timbres ou Timber wheels roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $150.

Ils prennent des commandes pour toutes espèces de charronnage, et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir : Chaines, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à double et Irlandoises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pantures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poutres en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boîtes : Huile à lampe, Térébenthine, Esprit de Térébenthine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD.
29 Vieille Levée

Semoule en Farina.

L'usage des familles, hôtels, restaurants et bateaux à vapeur.

Cet ingrédient infiniment supérieur au ris, tapioca etc., connu depuis des siècles en France, en Italie et en Allemagne où l'on en fait une consommation générale, devient très-en-vogue dans les ménages pour l'usage journalière des soupes; également délicieux à en préparer certains mets. D'un bon goût, il fortifie l'estomac, convient aux malades et convalescents, à vendre par

J. P. BERCIER,
54, Vieille Levée.

COGNAC.—500 futailles des marques bien connues, Jean-Louis, Magloryl, J. J. Girard, Otard Dupuy & Co., Alex. de Monezun, A. de Mondore, A. L. Bleville, J. Casamy fils, J. Erard, John Durand & Co., La Rochelle, &c., &c.

Dans les magasins de la Cie, et à vendre par

J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée.

SAUCISSONS POUR LA CALIFORNIE— 5,000 livres saucissons imitation de Lyon, arrangés dans des petites caisses de 50 livres, de manière à pouvoir être transportées facilement dans l'intérieur et à vendre par

J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée

VINS EN CAISSES—300 caisses vin Haut Talence, St-Emilion, St-Julien, Chateau Leoville, Branne Mouton, en magasin et à vendre par

J. & J. TARDOS,
22avril No 31, Vieille Levée

VINS EN BARRIQUE—125 barriques Haut Talence, Margaux Médoc, St-Julien Médoc, Montferrand, en magasin et à vendre par

J. & J. TARDOS,
22avril 31, Vieille Levée.

VINS DE CHAMPAGNE—600 paniers vin de champagne Hippolyte Dinet, A Epernay, H. Paul & Co, à Reims, première et seconde qualité en grandes et petites bouteilles, à vendre par

J. & J. TARDOS,
[redacted] 31, Vieille Levée.

[redacted] bonneaux, en déchar
[redacted] TAGNAL, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
18 avril 98, rue des Magasins.

BOUCHONS pour toute forme de bouteilles—Un grand assortiment, à vendre par

Fco. PUIG Y PUIG,
17av 98, rue Commune

HUILE D'AMANDES en boites de ferblanc, à vendre par Fco PUIG Y PUIG,
17av 98, Commune

VIN DE XERES en bazile, qualité supérieure à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
17av 98, rue Commune

TABAC EN FEUILLES, DE LA HAVARE—De la Vuelta de Abajo, à vendre par

Fco. PUIG Y PUIG,
17av 98, rue Commune

CIGARRES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de plusieurs marques très recherchées toujours en magasin, et à vendre par

Fco. PUIG Y PUIG,
17av 98, rue Commune

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TREMBLAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, N°. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

NOTA— Voir Rapport de Pomme inodores à Indice. Il ne faut pas confondre son système avec celui d'une entreprise qui prétend opérer sans exhalaison et en moins de deux minutes (peut-être dans un pain.) 14 sept

Vidanges Atmosphériques,
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.
F. DATICHY & E. CLAUDE.
336, rue *Royale.*

CE nouveau système fut déjà jugé bien le cent en cent sangs en France, cas on opère sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.

Nous prions dans l'intérêt des propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. non moins [illegible] qui depuis [illegible] de nouveaux procédés [illegible]

Adolphe Morel, renommé notaire public pour la paroisse d'Assomption.

(Signé) JOSEPH WALKER.

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de Louisiane.

ATTENDU qu'il a été présenté au Gouverneur [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] Eustache H. Lewis, pour remplir la vacance de J. V. Houton, dont le terme d'office est expiré;

Amédée Decatel, pour remplir sa propre vacance;

O. Dreux pour remplir en propre vacance;

A. J. Guirot, pour remplir la vacance de Théodore Guyot, dont la commission est expirée;

John Claiborne, pour remplir la vacance de Leclerc Hermann, dont la commission est expirée;

Paul E. Larouche, pour remplir en propre vacance;

A. Chiapella, pour remplir en propre vacance;

W. L. Poole, pour remplir la vacance de John Crayne, dont la commission est expirée;

Alex. Cuvillier, pour remplir la vacance de Edouard Barnett, dont la commission est expirée;

Horatio Davis, pour remplir en propre vacance;

Denis Prieur, pour remplir en propre vacance;

C. A. Talarie, pour remplir la vacance de G. Moreau, dont la commission est expirée;

Bernard Phillips, pour remplir en propre vacance;

Robert M. Leesher, nouvelle nomination;

Oliver H. Perry, nouvelle nomination;

Michael Guernon, nouvelle nomination;

George Lagesbell, nouvelle nomination;

Josh Moss, nouvelle nomination;

James H. Benthnan, nouvelle nomination;

William P. Cherry, notaire public pour la paroisse de Catahoula;

A. L. Bienyhnest, notaire public pour la paroisse de Rapides;

Je nomme aussi Joseph W. Walker, pour remplir la vacance dans le Bureau d'administrateurs de l'Université de la Louisiane, occasionnée par la mort de Joel Preston W. Farrar;

(signé) JOSEPH WALKER.

Sur motion le Sénat s'occupe en même temps des nominations suivantes :

Chrétian Riner et W. M. Slater, notaires publics pour la paroisse de Catahoula.

James J. Nelson, notaire public pour la paroisse d'Ascension;

François Moreau, notaire public pour la paroisse de Plaquemines;

Dr. S. A. Smith, membre du Bureau médical pour le District-Ouest de la Louisiane;

L'honorable J. G. Bryce, président pro tem au fauteuil :

MM. Adams, Gaudet,
Beebe, Harrison,
Boudousquié, Hereford,
Butler, Lacoste,
Cade, Moore,
Caulfield, Peck,
Chambliss, Ricker,
Clark, Richardson,
Cole, Sigur,
Dauney, Swayzé,
Drew, Taiman,
Dorsey, Thibodeaux,
Dufour, Van Wickle et
Gardere, Waddill,
Gaudet,

Votent en faveur de remettre ladite amende—24 voix. Pas de votes contre.

En conséquence le Sénat donne son concours à ladite recommandation et l'amende est remise.

Sur motion de M. Chambliss et après dispense des règles, le Sénat s'occupe de la nomination de J. N. J. Richardson, juge de district dans et pour le 10me district judiciaire, pour le terme non fini du juge Snyder.

M. Bryce au fauteuil.

MM. Adams, Gaudet,
Beebe, Harrison,
Butler, Hereford,
Cade, Moore,
Chambliss, Richardson,
Clark, Ricker,
Cole, Sigur,
Dauney, Swayzé,
Drew, Taiman,
Dufour, Van Wickle,
Gardere, et Waddill,

votent en faveur de la remise de l'amende—21 voix.

Et M. Waddill vote contre—1 voix.

Ledit pardon est en conséquence accordé et l'amende remise.

Sur motion de M. Hereford, le Sénat s'occupe de la recommandation de pardonner Adam Larkin.

M. Bryce au fauteuil.

MM. Beebe, Hereford,
Chambliss, Moore,
Cole, Ricker et
Dauney, Waddill,
Harrison,

Votent en faveur du pardon—9 voix, et

MM. Adams, Gaudet,
Butler, Harrison,
Cade, Clark, Richardson,
Drew, Sigur,
Dufour, Swayzé,
Gardere, Taiman et
Van Wickle,

Votent contre—13 voix. Ledit pardon n'est ni accordé ni refusé.

Le secrétaire informe le Gouverneur que le Sénat approuve la nomination de J. N. J. Richardson.

Il informe de plus le Gouverneur que le Sénat donne son concours à la remise d'amende à Samuel Duty et que le Sénat consent au pardon donné à Jean Debourdieu et à la remise de l'amende à lui imposée.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF,
Baton-Rouge, 12 mars 1850.

Au Sénat.

En réponse à votre 8de résolution de 7 courant, me demandant si la nomination de Joël Sandoz comme notaire public pour la paroisse de St-Landry, a été faite pour remplir une vacance, et dans ce cas quelle vacance, je vous fais savoir que je n'avais pas l'intention de nommer M. Sandoz pour une vacance, mais comme notaire additionnel pour la paroisse de St-Landry, et après mûre délibération je demande la permission de retirer son nom.

Et je vous nomme en place, pour votre avis et consentement, le nom de John Bickham comme notaire public pour la paroisse de St-Landry, à dater du 7 courant.

Jacques Morel, renommé notaire public pour la paroisse d'Assomption.

(Signé) JOSEPH WALKER.

SENAT DE LOUISIANE.

Dr J Lebeau, président
E Lebeau, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[